

CINÉMA

Le « Clairvaux » d'Éric Lebel remue les Auboisi

PONT-SAINTE-MARIE. Projeté en avant-première dernièrement, « À l'ombre de Clairvaux » a rempli les deux salles du cinéma Utopia. Un moment d'émotion autour de la grande institution disparue.

J.-M. VAN HOUTTE

Lors du débat a qui a suivi la projection et qu'a animé le producteur et réalisateur Éric Lebel, le public a découvert les protagonistes parmi ses rangs. Valérie, l'infirmière. Arnaud, l'enseignant. Une ancienne gardienne de Clairvaux aussi qui a dit au réalisateur toute sa gratitude pour avoir « redonné vie » à cette grande institution, disparue il y a un an, qu'était la Maison centrale auboise.

Ces témoins du seul documentaire tourné au sein même de la plus célèbre prison de France n'étaient pourtant pas moins émus que le public, à l'issue de la projection, dernièrement au cinéma Utopia à Pont-Sainte-Marie.

En dépit de la désespérance de destins brisés, de la cohabitation contrainte des détenus et des gardiens, du grand monument cistercien devenu lieu de réclusion forcée, cette heure et demie d'immersion à Clairvaux livre une immense somme d'humanité.

Prisonniers, gardiens, fonctionnaires de la pénitencier, intervenants extérieurs de la santé ou de l'Éducation nationale, se livrent là avec une sincérité simple et touchante.

DES CIVILS ENGAGÉS AUSSI

Le jeu des questions/réponses a livré une partie du secret de cet engagement derrière les murs.

S'ils étaient absents, Michel et Pierre-Jean seront peut-être des projections du 7 et au 14 avril prochain à Utopia.

Arnaud, qui a enseigné plus de trente ans à Clairvaux, a certes alphabétisé mais il a aussi conduit deux détenus jusqu'en master et un en doctorat. Il est le seul enseignant à être resté en poste après la prise d'otages meurtrière de 1992.



Une heure et demie d'immersion dans l'un des lieux les plus célèbres et les plus méconnus de l'Aube. Callysta Production

Valérie explique simplement qu'il y a les soins prodigués aux détenus mais qu'il y a plus encore, l'écoute et le dialogue qui s'instaure. Elle, avoue-t-elle, a pris le parti de considérer qui sont ces détenus et non ce qu'ils ont fait.

Éric Lebel lui-même avoue avoir été profondément bouleversé par cette expérience carcérale, menée d'août 2022 à juillet 2024, au-delà de la fermeture du lieu.

À l'ombre de Clairvaux n'est pas un documentaire militant mais le fruit d'une grande et longue curiosité à l'égard du lieu et de ses occupants, avoue-t-il.

PROJET PORTÉ AUSSI PAR LA PÉNITENCIER

Il a éclairé la claustration et la manière dont on la vit en interrogeant en miroir des détenus de Clairvaux et les moines de Cîteaux.

Parmi la vingtaine d'intervenants

qui expliquent la peine de privation de liberté, le directeur de l'administration pénitentiaire Christophe Millescamps n'est pas le moins éloquent. Il sera là le 7 avril, et Michel, l'ancien détenu, sans doute aussi.

Éric Lebel a salué cette administration, souvent muette, son engagement très fort en faveur du projet. Projet appuyé par le ministère de la Culture, la Région Grand Est et le

Département de l'Aube. Si le fond est là, vous l'avez compris, l'image est magnifique et la musique de Lionel Victoire, magnétique. ■

« À l'ombre de Clairvaux », prochaines projections le 7 avril (complet), 14 avril (il reste des places), cinéma Utopia, Pont-Sainte-Marie.

Aucune réservation par téléphone ou par mail mais sur place, tous les jours, à partir de 14 h, au cinéma Utopia, 11, rue du Moulinet, à Pont-Sainte-Marie.

www.aube.fr

CETTE SEMAINE
DANS VOTRE BOÎTE
AUX LETTRES

LE MAGAZINE DU
DÉPARTEMENT

Aube
en Champagne
LE DÉPARTEMENT